

Compte rendu du Conseil d'Ecole exceptionnel du mardi 5 mai 2020.

Etaient présents :

Elus

Mme. NOE (Bours)

M. DELPLANQUE (Marest)

Mme GAROT (Sachin)

M. MALLE (Pressy)

Parents

Mme BACQ

Mme MESUREUR

Mme BOILEAU

Mme MESUREUR

Enseignants

Mme DEKERLE

Mlle DAMIENS

M. BROUTIN

Mme BOUTILLIER

Mme BEULQUES

Mlle CHAMILLARD

Mme BOUCLY

Pour respecter le protocole sanitaire, mesdames DEKERLE, BEULQUES, DAMIENS et CHAMILLARD sont présentes via un outil de visio conférence.

Etaient excusées :

Mme DECROIX, Mme ANDRIES

Le présent Conseil d'Ecole a pour objet unique la mise en place du Projet de réouverture des écoles du RPI du Donjon à partir du déconfinement.

Pour préciser les contours et les objectifs de la réouverture des classes, M. BROUTIN s'appuie sur la circulaire ministérielle du 04 mai 2020,

Les points importants suivants sont relevés :

« L'objectif est d'abord de garantir des conditions de santé et de sécurité grâce à un protocole sanitaire très strict, qui conditionne l'ouverture de chaque école et de chaque établissement. , la priorité étant de protéger la santé des élèves comme des personnels. »

« Les grands principes :

- La réouverture des classes est **progressive**.

- Elle est subordonnée, d'une part, aux règles de confinement fixées par les autorités de l'État à l'échelle de chaque territoire, et, d'autre part, à la capacité effective des collectivités locales et des équipes éducatives d'assurer le **strict respect des règles sanitaires** définies par le ministère des Solidarité et de la Santé.

- Il est souhaitable, dans la mesure du possible, de procéder à une réouverture **par niveau d'enseignement**, en privilégiant, dans un premier temps, les classes charnières (grande section de maternelle, CP, CM2).

- La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son école et suit un enseignement à distance. »

...

« Les cours se déroulent en groupe comprenant au maximum 15 élèves. Ce plafond est de 10 élèves maximum pour les classes de l'école maternelle. »

Des groupes multi-niveaux peuvent être constitués pour scolariser des élèves prioritaires dont les cours n'ont pas repris et correspondant aux catégories suivantes :

- les élèves en situation de handicap ;
- les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage ;
- les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation. »

...

« Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile. »

« Des priorités par niveau : **en grande section de maternelle, un travail approfondi sur le vocabulaire, la conscience phonologique et la compréhension orale** est mené pour que les élèves abordent l'apprentissage de la lecture en CP dans les meilleures conditions.

En école élémentaire, l'accent est porté sur les domaines fondamentaux mathématiques et français. »

M. Broutin relève les éléments importants, propres à nos écoles, qui ont guidé notre projet de reprise.

- Mesdames BEULQUES BOUCLY et DEKERLE sont contraintes à gérer l'enseignement à distance.

- Mme BOUTILLIER, M. BROUTIN, Mlle CHAMILLARD et Mlle DAMIENS (toutes les deux sur la base du volontariat et uniquement à Bours!) peuvent envisager une présence devant les élèves.

- Pour les personnels SIVU, Mesdames THULLIEZ et MOREL sont en arrêt de travail.

- Pour les écoles de Pressy et Sachin, aucun personnel disponible en journée pour les désinfections régulières exigées par le protocole sanitaire.

- Peu de familles se sont positionnées sur un retour en classe à partir du 11 mai, entre 4 et 6 élèves par classe en élémentaire et 1 ou 2 pour la maternelle.

- Néanmoins, bon nombre de familles font état de difficultés de plus en plus importantes pour « motiver » leurs enfants dans le cadre de l'enseignement à distance.

- trois familles au moins peuvent être considérées comme prioritaires (personnels soignants).

Sur la base de ces constats, et en accord avec les instructions officielles précédemment rappelées, nous nous sommes fixés un objectif prioritaire qui est de faire en sorte qu'un contact puisse être établi au moins un jour par semaine avec les enfants des familles volontaires, de manière à lutter contre le décrochage.

Ainsi, avec les municipalités, nous pensons pourvoir proposer un projet de retour progressif en classe dont voici les contours :

- Deux demi-journées de classe pour Sachin, Pressy, et Bours les mardis et jeudis matins.
- Mme Boutillier et M. Broutin assurent la classe pour leurs élèves ; Mlle Damiens et Mlle Chamillard assurent le présentiel des classes de Mme Beulques et de Mme Boucly à Bours.
- Les groupes seront constitués de 10 élèves maximum.
- Les enfants des personnels prioritaires (professionnels de santé et enseignants) pourront être présents pour les 2 groupes et seraient accueillis quelle que soit leur classe.
- Il y aura a priori service de bus, mais pas de cantine ni de garderie.
- Nouvelle enquête auprès des familles pour l'inscription dans ces groupes. L'inscription aura valeur d'engagement pour la semaine.
- Début des classes le jeudi 14 mai.
- L'enseignement à distance continue pour les classes de la Maternelle au CM2.

Quels sont les points de progressivité ?

- Augmenter le nombre d'élèves par groupe (maximum 15)
- Deux groupes peuvent être constitués par classe : le groupe du lundi et le groupe du jeudi si les enfants volontaires se trouvent être plus nombreux que prévu.
- Ouvrir la classe de Marest pour accueillir les élèves de Mme Dekerle si un remplaçant est nommé.
- Ouvrir les classes sur une ou deux autres matinées dans la semaine.

Les parents présents se réjouissent de ce plan de reprise, même si ils déplorent que ce retour à l'école ne peut représenter une aide pour les parents qui seront nombreux à reprendre le travail.

Ils évoquent également sur la pertinence d'un complément de formation pour les personnels municipaux chargés de la désinfection des locaux. Ils souhaitent en tout cas que ces derniers puissent être accompagnés au mieux par les élus dans leur mission importante.

Mme NOE, mairesse de Bours et Présidente du SIVU a fourni ce jour une certaine quantité de matériel (désinfectant virucide, recharges d'essuie mains jetables, ...) aux autres élus présents.

Avant de lever la séance, M. BROUTIN rappelle les points d'étape des jours à venir :

- Validation du projet de reprise par Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
- Préparation des locaux accueillant les enfants (installation des éléments sanitaires, des espaces de travail, nettoyage et désinfection, ...)
- Communication du plan de reprise aux familles avec constitution des groupes,
- Validation du planning avec le transporteur (Dourlens)
- Validation de la date de reprise (souhaitée le jeudi 14 Mai) et ultime communication aux familles concernées.

M. BROUTIN remercie chaleureusement les élus pour leur disponibilité et la qualité des échanges de ces derniers jours, ainsi que les parents élus et les collègues qui ont œuvré efficacement pour la mise en place de ce plan de reprise.